



Le 13/08/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Troyes Champagne Métropole | Temps de lecture : +/- 30 secondes

## Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, les stationnements illicites depuis le lundi 11/08/2025, cette fois-ci sur la commune de La Chapelle-Saint-Luc de plus de 30 caravanes et 50 véhicules sur le complexe sportif et de loisirs Yves Prédiéri.

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sous peu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

Enfin Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures réglementaires adaptées à ce type de stationnement.

### VOS CONTACTS

**Troyes Champagne Métropole**

**Service Relations Presse**

06 07 29 81 22

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)